

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécycy
Séance du 28 août 2025**

L'an 2025 et le 28 août à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, Maire.

Présents : CAMUZAT Aurélie, CHOLLET Fanny, JOUAN Séverine ; MM BOUGRAT Patrick, FERRAND Christian, LAUNAY Aurélien, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard

Excusés : Mme BRAS Elodie (a donné pouvoir à Aurélie CAMUZAT), CACHO Magalie, DEROUET Catheline, MM GANGNERON Antoine (a donné pouvoir à Christian FERRAND), SARREAU Philippe (a donné pouvoir à Patrick BOUGRAT)

Secrétaire de séance : M. Patrick BOUGRAT

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 9
- Votants : 12

Date de la convocation : 8 août 2025

Date d'affichage : 8 août 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de Bourges le 29 août 2025

Et publication sur le site Internet de la commune le

Ordre du Jour :

- a. Désignation d'un secrétaire de séance
- b. Délibérations
 - Création d'un poste d'adjoint d'animation territorial
 - Création d'un poste d'adjoint technique territorial

a. Désignation d'un secrétaire de séance

M. Patrick BOUGRAT est désigné secrétaire de séance.

b. Délibérations

1. Création de poste d'adjoint d'animation territorial

Référence : 2025_0025

Objet : Création de poste d'adjoint d'animation territorial

Le Maire indique au Conseil Municipal que Mme Angélique CHAVES, anciennement en poste au sein de la commune, et en détachement depuis un an, a demandé son intégration définitive dans un autre corps, qui a été acceptée. Elle sera radiée des effectifs de la commune au 1^{er} septembre 2025.

Sabrina PERRIAT, contractuelle depuis un an sur son poste, peut passer stagiaire à partir du 1^{er} septembre 2025, sur un poste d'adjoint technique et d'adjoint d'animation territoriaux. Mais ces postes n'existent pas au sein de la collectivité, car ils n'ont pas été créés suite à la réforme de 2019.

Dès lors, pour pouvoir rétablir la situation, et stagiairiser Sabrina PERRIAT, il convient de créer deux postes :

- Adjoint technique, à 11/35^{ème}, à compter du 1^{er} septembre 2025
- Adjoint d'animation territorial, à 17/35^{ème}, à compter du 1^{er} septembre 2025

Après avoir en délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la création d'un poste d'adjoint d'animation territorial à 17/35^{ème}, à compter du 1^{er} septembre 2025.

2. Création de poste d'adjoint technique territorial

Référence : 2025_0026

Objet : Création de poste d'adjoint technique territorial

Après avoir en délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la création d'un poste d'adjoint technique territorial à 11/35^{ème}, à compter du 1^{er} septembre 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 15 septembre à 19h.

Brécy le 29 août 2025

Le Maire,

Christian FERRAND



Le Secrétaire de séance,

Patrick BOUGRAT

